

First Session, Forty-fourth Parliament,
70-71 Elizabeth II – 1 Charles III, 2021-2022-2023

Première session, quarante-quatrième législature,
70-71 Elizabeth II – 1 Charles III, 2021-2022-2023

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

BILL S-246

An Act respecting Lebanese Heritage Month

PROJET DE LOI S-246

Loi instituant le Mois du patrimoine libanais

AS PASSED

BY THE SENATE

APRIL 18, 2023

ADOPTÉ

PAR LE SÉNAT

LE 18 AVRIL 2023

SUMMARY

This enactment designates the month of November as “Lebanese Heritage Month”.

SOMMAIRE

Le texte désigne le mois de novembre comme « Mois du patrimoine libanais ».

BILL S-246

An Act respecting Lebanese Heritage Month

PROJET DE LOI S-246

Loi instituant le Mois du patrimoine libanais

Preamble

Whereas Lebanese Canadians have, for generations, made significant social, economic, cultural, religious, military, philanthropic and political contributions to our social fabric and to the strength, resiliency and diversity of our communities;

Whereas Lebanese people around the world celebrate Lebanese Independence Day in commemoration of their nation gaining independence on November 22, 1943;

Whereas Parliament wishes to recognize and celebrate the historic mark that Lebanese Canadians have made and continue to make in building Canadian society;

And whereas recognizing and celebrating Lebanese Heritage Month across Canada would encourage Lebanese Canadians to promote their traditions and culture and share them with all Canadians;

Now, therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

Short Title

Short title

1 This Act may be cited as the *Lebanese Heritage Month Act*.

Lebanese Heritage Month

Lebanese Heritage Month

2 Throughout Canada, in each and every year, the month of November is to be known as “Lebanese Heritage Month”.

Préambule

Attendu :

que les Canadiens d'origine libanaise contribuent de manière importante, tant sur les plans social, économique, culturel, religieux, militaire, philanthropique que politique, au tissu social de notre pays ainsi qu'à la force, à la résilience et à la diversité de nos communautés, et ce, depuis plusieurs générations;

que les Libanais du monde entier commémorent, le jour de leur fête nationale, l'accession à l'indépendance du Liban, survenue le 22 novembre 1943;

que le Parlement souhaite souligner et célébrer l'apport historique des Canadiens d'origine libanaise dans l'édification de la société canadienne d'hier et d'aujourd'hui;

15 que la célébration, à l'échelle nationale, du Mois du patrimoine libanais encouragerait les Canadiens d'origine libanaise à promouvoir leur culture et leurs traditions et à les faire découvrir aux autres Canadiens,

20 Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

Titre abrégé

Titre abrégé

1 *Loi sur le Mois du patrimoine libanais.*

Mois du patrimoine libanais

Mois du patrimoine libanais

2 Le mois de novembre est, dans tout le Canada, désigné comme « Mois du patrimoine libanais ».

